

15 juin 2012 -14:06

Appartient à Conseil des ministres du 15 juin 2012

Amendement à la planification des contributions belges à la NATO Response Force en 2012

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a pris acte de la mise à jour de la planification des engagements belges dans le cadre de la NATO Response Force (NRF).

Le 24 décembre 2010, le Conseil des ministres avait pris acte de la planification de la contribution belge dans le cadre de la NRF pour les années 2011 à 2013.

Suite à la décision de participer à l'opération ATALANTE à la fin 2012, la Belgique n'est plus en mesure de faire participer une frégate dans le *Response Force Pool* de la NRF.

Au second semestre 2012, la Belgique proposera le navire GODETIA, le commandant du standing group et une partie de son état-major, comme plateforme de commandement à la *Standing NATO Mines Counter Measures Group 1*, une des quatre flotilles permanentes de l'OTAN, qui forment la base de la composante maritime de la NRF.

Un stand-by d'une quinzaine de militaires belges est également prévu pour les quartiers généraux de l'OTAN et du Joint Force Command de Brunssum et du Force Command de Heidelberg.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>